

Demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public

- **Guide**
- Formulaire de demande de licence
- Annexe A Déclaration du demandeur
- Annexe A.1 Déclaration des personnes liées au demandeur
- Frais, droits exigibles et contribution annuelle Paiement
- Aide-mémoire Documents à joindre à la demande de licence

Renseignements généraux

Principe général

La licence de bingo dans un lieu d'amusement public permet à son titulaire de mettre sur pied et d'exploiter un bingo comportant plus d'une séance par jour, à l'occasion d'une fête populaire, pendant la durée et sur le territoire de la municipalité locale où se tient cette fête. La valeur totale des prix pouvant être remis à chaque tour de bingo ne doit pas excéder 125 \$.

Les prix sont remis aux gagnants en biens ou en services.

La licence de bingo dans un lieu d'amusement public est valide pour la durée de la fête populaire pour laquelle elle est délivrée.

De plus, le demandeur de la licence ne doit avoir aucun intérêt dans une entreprise titulaire d'une licence de fournisseur en bingo.

Les dispositions de la réglementation applicables à ce type de licence sont disponibles dans le site Internet à l'adresse : racj.gouv.qc.ca.

Modalités de transmission de la demande

La demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public, les frais d'étude pour l'obtenir, les droits exigibles ainsi que les documents nécessaires à l'étude de la demande, doivent être transmis à la Régie au moins soixante jours avant la date à laquelle le demandeur prévoit tenir la première séance de bingo.

ATTENTION

Le défaut de présenter une demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public dans le délai prévu par le *Règlement sur les bingos et modifiant le Règlement sur les systèmes de loteries* peut entraîner le retard de la première séance à être tenue.



Instructions pour remplir les formulaires

Section 1

Identification de l'exploitant du lieu d'amusement public

Cette section vise à identifier qui sera le détenteur de la licence et par conséquent, le responsable de son exploitation. Cette information apparaîtra sur la licence. Le nom complet du demandeur et toutes les informations utiles permettant à la Régie de communiquer avec lui, doivent apparaître au formulaire de demande de licence. Le demandeur indique le numéro de dossier attribué par la Régie, lorsque connu, lequel numéro débute par le chiffre 14.

A- Identification du demandeur

Si la demande est présentée par un individu (personne physique), celui-ci doit être majeur.

La demande peut également être présentée par une personne morale ou une société (deux personnes ou plus).

Dans tous les cas, l'annexe A – Déclaration du demandeur – et, le cas échéant, l'annexe A.1 – Déclaration des personnes liées au demandeur – doivent être jointes à la demande. Pour remplir ces annexes, veuillez lire les instructions de la section Annexes A et A.1 du présent guide.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est octroyé par le Registraire des entreprises du Québec. Veuillez vérifier auprès du Registraire si le demandeur a l'obligation légale d'être inscrit au registre des entreprises. Si tel est le cas, vous devez déclarer ce NEQ : ce numéro de 10 chiffres débute soit par 11, 22 ou 33 selon la forme juridique qu'il utilise.

B- Identification de la personne-ressource

La personne-ressource est la personne qui signe le formulaire au nom du demandeur et que la Régie contactera pour tout ce qui concerne la demande de licence. Il est important que la Régie puisse joindre facilement cette personne qui sera, par ailleurs, sa seule interlocutrice.

Lorsque la demande de licence est présentée par une personne morale ou une société (deux personnes ou plus), une copie conforme de la résolution autorisant le signataire de la demande (la personne-ressource) à agir au nom de la personne morale ou de la société doit accompagner la demande si la personne-ressource n'est pas un administrateur ou un associé.

Lorsque le demandeur de la licence est un individu (personne physique) qui ne signe pas personnellement la demande, une copie conforme de la procuration écrite et signée par l'individu, autorisant un tiers (personne ressource) à agir en son nom, doit être jointe à la demande de licence.

Section 2

Identification de l'adresse de correspondance Inscrire l'adresse où le demandeur désire recevoir sa correspondance si différente de la section 1A.

Section 3

Identification de la fête populaire Inscrire le nom de la fête et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne ou de la société responsable de l'organisation et de la tenue de la fête populaire à l'occasion de laquelle le demandeur de la licence de bingo entend mettre sur pied et exploiter un bingo. Les dates de début et de fin de la fête populaire doivent être déclarées.

Section 4

Description du bingo

Inscrire les dates ainsi que le nom et l'adresse du lieu d'amusement public où les séances de bingo auront lieu.

ATTENTION

Un bingo dans un lieu d'amusement public ne peut être mis sur pied et exploité dans une salle où se tient un bingo en salle. Toutefois, un bingo dans un lieu d'amusement public peut être mis sur pied et exploité dans tout lieu où se tient un bingo en salle si ce dernier est mis sur pied et exploité par le titulaire d'une licence de bingo en salle dont le mode de gestion n'est pas confié à un gestionnaire de salle et qu'aucune autre séance de bingo n'y est tenue la même journée.

Section 5

Déclaration

Le formulaire de demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public doit être signé et daté par le demandeur ou la personne autorisée par lui.

Annexes A et A.1

Déclaration du demandeur

Déclaration des personnes liées au demandeur Lorsque la demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public est présentée par une personne morale (par exemple : une compagnie, une société par actions, un organisme détenant des lettres patentes, etc.), la personne morale (annexe A) ainsi que tous ses administrateurs et, le cas échéant, ses actionnaires qui détiennent au moins 10 % des actions donnant plein droit de vote et ses autres dirigeants (par exemple : un directeur général, un gérant – Annexe A.1) doivent faire une déclaration concernant leurs antécédents judiciaires et administratifs, s'il y a lieu, et leur absence d'intérêts dans une entreprise titulaire d'une licence de fournisseur en bingo.

Si la demande est présentée par une société (deux personnes ou plus), la société (annexe A), tous ses associés et, le cas échéant, ses autres dirigeants (annexe A.1) doivent faire une déclaration concernant leurs antécédents judiciaires et administratifs, s'il y a lieu, et leur absence d'intérêts dans une entreprise titulaire d'une licence de fournisseur en bingo.

Si la demande est présentée par une personne physique seule en affaires, l'annexe A doit être complétée par cette personne physique (annexe A) et, le cas échéant, par les autres dirigeants de l'entreprise (annexe A.1).

Avant de remplir l'annexe A.1, veuillez photocopier celle ci en autant d'exemplaires qu'il y a d'associés, d'actionnaires visés, d'administrateurs et, le cas échéant, d'autres dirigeants.

Chaque déclarant doit indiquer son adresse personnelle et sa date de naissance, le cas échéant.

Demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public

IMPORTANT

Lire le guide avant de remplir le formulaire. Remplir le formulaire en lettres moulées. Dater et signer le formulaire. Inclure tous les documents requis et le montant à payer.

	Section 1 – Identification de l'exploitant du lieu d'amusement public A Identification du demandeur Veuillez remplir l'annexe A									
A Identifi	cation di	ı demandeur							veui	llez remplir l'annexe A
Un ind	dividu (pe	rsonne physique)		ou		Une pers	onne moi	rale	Une s	ociété (2 personnes ou plus)
Nom de l'individu	ı	Prénom I			N	lom de la personne	morale ou d	le la société (2	personne	es ou plus)
		Année Mois	laur C	-v-						
Date de nais	canco	Année Mois OBLIGATO		exe :	F					
N° de dossier att				n numéro d		nrise			nscrire le	N° d'entreprise du Québec (NEQ)
14-	•		par le Re	egistraire d	es en	treprises?	Non	Oui		,
	e du den	nandeur								
Numéro, rue					Ville					Code postal
	Ind. rég.	Résidence	Ind. rég.	Travail		N° de poste	Ind. rég.	Cellulaire		<u> </u>
Téléphones	ma. rog.	I	ma. rog.			do poolo	ma. rog.			
Adresse de cour	riel									
	cation de	e la personne-res	ssource			D./				
Nom						Prénom				
Numéro, rue (si	différente de	l'adresse déclarée à l	a section 1	A)						
Ville				Code po	stal	Adresse de co	ourriel			
	Ind. rég.	Résidence	Ind. rég.	Travail		N° de poste	Ind. rég.	Cellulaire		T
Téléphones	iliu. reg.	I	ilia. reg.	l l		livide poste	ilia. reg.	l		
	- Identif	ication de l'adre	sse de c	orrespond		si différente d	le la sect	ion 1A		Ondo montal
Numéro, rue					Ville					Code postal
		ication de la fête	populai	re						
Nom de la fête p	opulaire									
Nom de la perso	nne respons	sable								Ind. rég. N° de téléphone
Numéro, rue					Ville					Code postal
						Δr	nnée M	lois Jour		Année Mois Jour
		Date d	e la fête	populaire :		Du			au	
				' '						
		ption du bingo								
Dates de Année M	e <mark>début</mark> Iois Jour	Dates de		No	om et	adresse du lieu	ı d'amuse	ement public	où les	séances auront lieu
7411100 10	1013 0041	7 times ivid	15 0001							
	1		1							
	1	1	1							
Commentaires :										
Section 5	– Déclara	tion de la person	ne respo	nsable de	la der	nande				
Je déclare que je suis autorisé(e) à transmettre la présente demande et que les renseignements qui y sont fournis sont										
véridi	ques.									
	Date:									
		Nom et prénom (en le	ettres moulée	s)		_ _				année mois jour



Annexe A – Déclaration du demandeur

Licence de bingo dans un lieu d'amusement public

Consulter le guide.

Section A – Identification du dem	nandeur						
Nom de l'exploitant du lieu d'amusement public					N° de dossier de la Régie		
					14-		
Section B – Identification des as plein droit de vote, d	sociés, des a les administr	ictionnaires détenant a ateurs et des autres dir	u moins 10 % rigeants	des actions do	onnant		
Nom		Prénom			e statut : administrateur, onnaire ou autre dirigeant		
Section C - Déclaration du dema	andeur						
1 Identification du déclarant	. Prénom			Année	Mois Jour Sexe :		
	Tonom		Date de	OBLIC	ATOIRE M F		
Numéro, rue			Halobali	00 0 0 0			
Ville					Code postal		
Ind. rég.	N° de poste	Ind. rég.					
Travail	·	Résidence	I				
Est-ce que, au cours des 5 années précédant la date de la demande de licence, vous vous êtes reconnu ou avez été reconnu coupable, au Canada, d'un acte criminel ou d'une infraction sommaire de culpabilité pour laquelle vous n'avez pas obtenu de pardon ou de réhabilitation relativement à l'une des dispositions des articles 51, 52, 61, 76 à 78, 80 à 82, 83.02 à 83.04, 83.12, 83.19 à 83.231, 85 à 91, 95, 96, 99, 100, 119 à 121, 123, 127, 132, 136 à 139, 144, 145, 201, 202, 206, 207(3), 209, 210, 212, 219, 220, 235 à 240, 244, 266 à 273, 279, 279.1 à 282, 334, 342.1, 344, 346, 348, 349, 352, 355, 362, 367, 368, 380, 397, 423, 427, 430, 433, 434, 435 à 436.1, 462.31, 463, 465 et 467.11 à 467.13 du Code criminel ou d'un équivalent à l'étranger? Oui Non Est-ce que, au cours des 3 années précédant la date de la demande de licence, vous vous êtes reconnu ou avez été reconnu coupable d'une infraction à la <i>Loi sur les loteries</i> , <i>les concours publicitaires et les appareils d'amusement</i> ou à l'une des dispositions de ses textes d'application, pour laquelle vous n'avez pas obtenu de pardon? Oui Non Est-ce que, au cours des 3 années précédant la date de la demande de licence, vous avez subi la suspension d'une ou de plusieurs licences délivrées en vertu de la <i>Loi sur les loteries</i> , <i>les concours publicitaires et les appareils d'amusement</i> , pour une ou des périodes totalisant 6 mois ou plus, ou leur révocation?							
Est-ce que vous avez un intérêt Oui Nom du titulaire de la licen			nce de fourni	sseur en bingo?	on		
Signature							
Je, soussigné(e),	et prénom (en let	tres moulées)	déclare que l	es renseignemer	nts fournis dans la		
Et j'ai signé,	signature			Date	année mois jour		



Annexe A.1 – Déclaration des personnes liées au demandeur

Licence de bingo dans un lieu d'amusement public

Consulter le guide.

Avant de remplir, photocopier cette annexe en autant d'exemplaires qu'il y a d'associés, d'actionnaires visés, d'administrateurs et, le cas échéant, d'autres dirigeants déclarés à la section B de l'annexe A.

S	Section A – Identification de la p	ersonne liée						
Nom							N° de dossier	de la Régie
							14-	
S	Section B – Déclaration de chacu	ıne des perso	onnes liées déc	larées à la s	ection B de	l'annexe A		
L	e demandeur, tous les associés, t	ous les actioni	naires visés, tou	ıs les adminis	trateurs et to	ous les autres	dirigeants	
d	loivent obligatoirement remplir la	section B						
1	Identification du déclarant							
Nom		Prénom			Date de		Mois Jour	Sexe :
L	,				naissance	OBLIGA	AIOIRE	
Num	éro, rue							
\ ('''								
Ville								Code postal
	,	NO. 1						
		N° de poste		Ind. rég.				
	[ravail		Résidence					
2	Est-ce que, au cours des 5 anné coupable, au Canada, d'un acte pardon ou de réhabilitation relati 83.19 à 83.231, 85 à 91, 95, 96, 219, 220, 235 à 240, 244, 266 à 423, 427, 430, 433, 434, 435 à 4	criminel ou d' vement à l'une 99, 100, 119 à à 273, 279, 27	une infraction so des disposition a 121, 123, 127, '9.1 à 282, 334,	ommaire de d ls des articles 132, 136 à 13 342.1, 344, 3	ulpabilité po 51, 52, 61, 5 39, 144, 145 346, 348, 34	ur laquelle vo 76 à 78, 80 à 8 , 201, 202, 20 9, 352, 355, 3	us n'avez p 82, 83.02 à 6, 207(3), 2 362, 367, 3	as obtenu de 83.04, 83.12, 09, 210, 212, 68, 380, 397,
3	Est-ce que, au cours des 3 anné coupable d'une infraction à la <i>Lo</i> sitions de ses textes d'applicatio Oui Non	i sur les loterie	es, les concours	publicitaires	et les appare			
4	Est-ce que, au cours des 3 ann plusieurs licences délivrées en vou des périodes totalisant 6 mois Oui Non	ertu de la <i>Loi s</i>	sur les loteries, le					
5	Est-ce que vous avez un intérêt	dans line entr	enrise titulaire d	'une licence (la fournissa	ır en hingo?		
	Est-ce que vous avez un interet	dans une entr	eprise titulalie u	une noence (ie iouiilisset			
	Oui Nom du titulaire de la licen	ce de fournisseur	en bingo			Nor	n	
	Signature							
	orginature							
J	le, soussigné(e),nom présente déclaration sont exacts.	et prénom (en lett	res moulées)	décla	are que les r	enseignemen [.]	ts fournis da	ans la
E	Ēt j'ai signé,	signature				Date	année	mois jour



Frais, droits exigibles* et contribution annuelle Paiement – 1er avril 2025

Licence de bingo dans un lieu d'amusement public

Frais d'étude**				159 \$	\$ (1)
Les droits exigibles pour la licence sont de 83 \$ par jour au cours duquel un bingo est mis sur pied et exploité pendant la fête populaire.	83 \$ x	nombre de jours où un bingo est tenu	=		\$ (2)
Contribution annuelle pour le Secrétariat du bingo***	montant de la ligne (2)	x 15 %	=		\$ (3)
Montant total à joindre – montants de	es lignes (1) +	(2) + (3)	=		\$ (4)

^{*} Les frais et droits exigibles pour l'obtention d'une licence sont indexés au 1^{er} avril de chaque année depuis le 1^{er} avril 2009, selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi par Statistique Canada, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente.

^{**} Ces frais ne sont pas remboursables par la Régie.

^{***} La contribution annuelle à verser pour le Secrétariat du bingo est exigible de tous les titulaires de licence de bingo et celle-ci est de 15 % des droits exigibles à payer pour la délivrance d'une licence. Cette contribution doit être payée en même temps que les droits de la licence et elle n'est pas remboursable par la Régie.

Aide-mémoire

Documents à joindre à la demande de licence de bingo dans un lieu d'amusement public

Formulaire de demande, annexe A et, le cas échéant, annexe A.1 dûment remplis
Coupon pour le paiement des frais d'étude, des droits annuels exigibles et de la contribution annuelle pour le Secrétariat du bingo*
Copie conforme de la résolution ou de la procuration autorisant la personne-ressource à agir au nom du demandeur si celle-ci n'est pas administrateur ou un associé du demandeur ou le demandeur lui-même

^{*} Ce coupon se trouve sur la dernière page.

	Paiement			
	Chèque ibellez le chèque à l'ordre du mini ixpress	nistre des Finances.		
Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou no	Montant payé			
Numéro de la carte		Date d'expiration de la carte des courses et des jeux à prélever sur ma carte de (MMAA) Date d'expiration des courses et des jeux à prélever sur ma carte de de montant indiqué ci-dess	crédit	

Transmission de la demande

Veuillez faire parvenir cette demande ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse bingo@racj.gouv.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01 Montréal (Québec) H2Y 1B6

Régie des alcools, des courses et des jeux

Téléphone : 418 643-7667 (Québec), 514 873-3577 poste 82388 (Montréal) ou 1 800 363-0320 (ailleurs au Québec)

Site Internet : racj.gouv.qc.ca